



**VIVRE ENSEMBLE**

**Les vacances face à l'épidémie** p. 13



**CULTURE**

**Cinéma, films et séries : les sorties de l'été** p. 14



JOURNAL DU MOUVEMENT JEUNES COMMUNISTES DE FRANCE

# AVANT-GARDE

# LES JEUNES

# NE PAIERONT

# PAS

# LA CRISE



**INTERNATIONAL**

**Annexion : La nécessité d'une réponse internationale forte** p. 12



**SOCIAL-ÉCO**

**Les conséquences de la crise pour les jeunes** p. 6

# FAISONS POUSSER L'ÉLECTRICITÉ DANS LES JARDINS.

Panneaux solaires, valorisation des déchets, géothermie... Le groupe EDF développe des solutions qui permettent aux collectivités de révéler le potentiel énergétique de leur territoire.

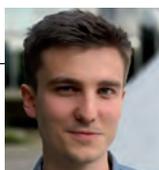
**Devenons l'énergie qui change tout.**

Rejoignez-nous sur [edf.fr/energie-locale](https://edf.fr/energie-locale)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !



FOURNISSEUR OFFICIEL  
D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ



Léon Deffontaines  
Secrétaire général du Mouvement Jeunes communistes de France

# Nous ne paierons pas la crise !

Depuis le début de l'année, la France et le monde connaissent une crise sanitaire sans précédent. Les mesures de confinement mises en place ont entraîné une diminution de la production et du commerce international, et par là même accéléré l'arrivée d'une crise économique.

Dans le monde le taux de chômage explose. Aux États-Unis ce sont des millions d'emplois qui ont déjà été supprimés. En France, malgré une protection sociale accrue, les premiers plans sociaux n'ont pas attendu longtemps avant de se multiplier. Un mois après le début du déconfinement, plus d'un million d'emplois étaient déjà supprimés et la courbe de chômage continue de grimper.

Pour les jeunes : c'est la douche froide. C'est d'ores et déjà la tranche d'âge la plus durement touchée par la hausse du chômage. Avec la crise, les jeunes sont en train de payer durement les années de casse du Code du travail.

À celles et ceux qui ont perdu leur emploi s'ajoutent les centaines de milliers d'autres qui arrivent sur un marché du travail saturé. Cette situation est d'autant plus injuste que ces jeunes n'auront ni le droit au chômage, ni même à aucun minima social. En l'absence de revenu, un nombre croissant de jeunes vont sombrer dans une grande précarité.

La crise que nous traversons est aussi éducative. La "continuité pédagogique" tant vantée par le gouvernement ou encore la reprise de l'école sur la base du volontariat ont eu pour conséquence l'accroissement des inégalités au sein même du système scolaire. Avec le confinement, certains élèves n'auront pas été en classe pendant plus de six mois. Pour les élèves les plus en difficultés, les risques de décrochages et d'échecs scolaires sont immenses.

L'avenir des jeunes est plus que jamais compromis. Les mesures prises par le gouvernement ne permettent pas de lever les incertitudes, bien au contraire.

Emmanuel Macron ne semble pas avoir tiré les leçons de la crise que nous traversons. Il continue les politiques libérales qui nous ont menées droit dans le mur.

L'urgence doit être à un projet politique ambitieux pour la jeunesse. Ce projet doit s'accompagner aussi bien de mesures immédiates de protection sociale que de mesures à plus long terme favorisant une sécurité de l'emploi et de la formation pour l'ensemble des jeunes.

Les jeunes communistes le disent haut et fort : ce ne sont pas aux jeunes de payer la crise ! ●

**BON DE SOUSCRIPTION**
**TU SOUHAITES NOUS AIDER ?**

**NOM PRÉNOM** .....

**EMAIL** .....

**ADRESSE POSTALE** .....

.....

---

**JE SOUHAITE FAIRE UN DON (CHÈQUE À L'ORDRE DE L'ASSOCIATION PAUL LANGEVIN)**

**20€**  
  **30€**  
  **50€**  
  **AUTRE : .....**

**À RENVOYER À AVANT-GARDE 2 PLACE DU COLONEL FABIEN 75019 PARIS**

www.lavantgarde.fr • lavantgarde.fr • @Journal\_AG

## MONDE

# La pandémie exacerbe la crise du capitalisme

La pandémie du Coronavirus a agi comme un catalyseur d'une crise économique déjà présente, et a permis de mettre en lumière les dérives du néolibéralisme et d'un capitalisme mondialisé, par sa gestion et son impact sur les populations.

**A** lors que la gravité de la situation aurait exigé, plus que jamais, un élan de coopérations internationales sans précédent, les grandes puissances impérialistes se sont au contraire recroquevillées sur une gestion nationale de la crise, accusant leurs voisins, sans communications ou échanges et reportant la responsabilité des échecs sur d'autres.

Bien que toutes les populations aient fait face au même virus, toutes ne sont pas égales face à la pandémie, non pas à cause de leur âge ou de leur physiologie, mais bien à cause des inégalités sociales et économiques qui se sont révélées et creusées pendant cette période.

## AUX ÉTATS UNIS

Qualifier la gestion de la crise sanitaire par Trump de mauvaise est un euphémisme. En effet, après avoir sous-estimé l'ampleur de la pandémie pendant de nombreuses se-

maines, le locataire de la maison blanche a enchaîné les dérapages et fausses informations dans les médias, rendant la prise de mesures réelles tardives et peu efficaces.

De plus, les sanctions économiques qui pèsent encore aujourd'hui sur de nombreux pays (Cuba, Iran...) n'ont pas été levées pendant la crise sanitaire, empêchant ou ralentissant la prise de mesures ou l'acheminement de matériel sanitaire dans des pays pourtant tout autant touchés par le virus. La levée des sanctions, et de manière générale la mise en place de coopérations internationales auraient permis de lutter bien plus efficacement contre le virus.

La gestion de la crise aux États-Unis a aussi été le révélateur d'un système de santé défaillant, avec un contraste dramatique entre ghettos à majorité afro-américaine et latino, et quartiers dans lesquels les habitants pouvaient se permettre d'être soignés dans les hôpitaux privés. La mort frappe trois à cinq fois plus les



quartiers ghettoïsés des grandes métropoles du pays quand l'absence de couverture maladie et la misère endémique augmentent la létalité du virus. Le meilleur allié du virus se révèle être le système inégalitaire États-unien. À Chicago, 72 % des victimes du coronavirus, recensées par l'agence publique de santé de la ville, sont des Africains-Américains alors que ceux-ci ne représentent que 30 % de la population. Cette situation n'est pas une exception et se retrouve aux quatre coins des États-Unis.

Enfin, l'OMS a été brandie par Donald Trump en épouvantail derrière lequel il tente de dissimuler sa propre gestion calamiteuse de la crise. Accusant cette instance d'être « alliée » à la Chine et d'avoir failli sur la gestion de la pandémie, il a déclaré le 14 avril le gel des subventions à l'OMS (17 % du budget de l'OMS en 2017). Une déresponsabilisation supplémentaire mettant une fois de plus à mal le multilatéralisme.

## EN AMÉRIQUE LATINE

**À Cuba : malgré la crise, une solidarité internationale inébranlable.**

S'il fallait donner un exemple de solidarité internationale en période de pandémie, les actions de Cuba en seraient sans conteste un des plus parlants. Bien que subissant toujours les sanctions américaines et le blocus états-unien, Cuba a dès le début de la crise déployé ses médecins dans les Caraïbes mais aussi en Afrique, en Italie et dans plusieurs pays d'Amérique latine afin de faire face à la pandémie. Une campagne est d'ailleurs en cours afin de décerner le Prix Nobel de la paix au contingent cubain de Henry Reeve.

### Au Brésil

Malheureusement, toute l'Amérique Latine n'a pas agi dans cet état d'esprit. Le Brésil est devenu pendant la crise deuxième foyer mondial de la





pandémie à cause d'une gestion de la crise sanitaire « trumpienne ». Bolsonaro, fidèle soutien de la maison blanche, a mené une politique presque aussi dévastatrice que son homologue américain.

Entre une « sous-estimation » du virus, appelé « grippette » par le président, la non-application délibérée de mesures pour sauver les favelas, prioritairement touchées de par leur manque d'accès aux soins et à la promiscuité de leurs habitants, et enfin ses menaces, dans la suite de Trump,

de couper les subventions à l'OMS, le Brésil s'est enlisé dans une crise sanitaire et politique importante...

**En Équateur et au Chili**, de nombreuses manifestations, violemment réprimées, ont eu lieu contre la gestion de la pandémie par leur gouvernement respectif. Ces derniers ont profité de la crise sanitaire pour flexibiliser le travail et mettre en place des baisses de salaires généralisées, sous prétexte de sauver l'économie.

### EN EUROPE, LA PANDÉMIE ILLUSTRE LA FAILLITE D'UN MODÈLE

L'Europe a été l'une des régions du monde les plus impactées par le covid-19. Très insérée dans la mondialisation capitaliste et comptant une population plus âgée en moyenne, l'Europe était en effet vulnérable sur certains aspects. Néanmoins, il est paradoxal que celle qui est aussi la région la plus riche du globe se soit retrouvée aussi rapidement débordée sur les plans sanitaire et économique.

C'est que la richesse produite en Europe se concentre dans un nombre toujours plus réduit de mains, au détriment de l'intérêt des peuples. En Italie par exemple, pays très impacté avec plus de 35 000 morts, on estime que 53 000 postes d'infirmières ont été supprimés ces dernières années et leur salaire est particulièrement bas. Là-bas comme dans l'ensemble de l'Europe, la « baisse des dépenses » aura conduit à la hausse des décès.

Les réponses politiques ont pourtant eu des effets différents, en fonction de l'orientation idéologique des gouvernements. Ainsi au Royaume-Uni, la minimisation de la pandémie afin de ne pas freiner l'économie a conduit à une aggravation évitable de la situation. À l'inverse, en Espagne (elle aussi très touchée), le gouvernement de gauche a pris des mesures rapides contre les licenciements pour protéger les travailleurs face à l'arrêt de l'activité de leur entreprise.

L'Union européenne aura brillé par l'insuffisance de son action, à tel point que l'Italie a eu recours à l'aide de Cuba et de la Chine. Désormais, les dirigeants de l'UE cherchent à utiliser la crise économique pour imposer de nouvelles destructions des services publics et des droits sociaux. Pourtant, la crise du covid-19 a montré le besoin de réponses collectives. L'Europe peut être un levier très important pour cela, mais à condition de rompre avec son organisation actuelle pour créer de nouvelles coopérations basées sur la solidarité. ●



## CRISE

# Les conséquences de la

## L'emploi des jeunes en ligne de mire

La crise de la covid-19 menace gravement l'emploi des jeunes. Les possibilités de trouver du travail pour les 700 000 jeunes qui entrent chaque année dans l'emploi vont-elles aussi se compliquer. Soumis aux contrats précaires pendant leurs débuts de carrière, ce sont ces formes contractuelles qui vont en premier sautées dans les entreprises. Toutes ces formes d'emploi fragilisées par la crise concernent en premier lieu la jeunesse. Parmi les 18-24 ans actifs, 28,4 % sont en CDD, 17,4 % en Intérim et 6,9 % en apprentissage. Ce qui

est nettement plus important que pour les autres catégories.

Les « parcours emploi compétences », sorte de contrat jeune ayant remplacé les contrats aidés, connaissent une chute de 73 %, la moitié des CDD ont été annulés, reportés ou non renouvelés, au niveau de l'intérim c'est une chute de 37 % avec des missions raccourcies.

La priorité pour Muriel Pénicaud, c'est l'apprentissage. Un milliard d'euros a également été annoncé pour aider les 450 000 candidats, le gouvernement a donc promis une aide à l'embauche de

5 000 € pour les mineurs et de 8 000 € pour les majeurs jusqu'à février 2021. Ces mesures permettraient qu'en dessous de 21 ans, les apprentis ne « coûtent » rien aux entreprises.

La demande de contrat à « coût zéro » pour les entreprises de moins de 20 salariés de l'U2P et de l'aide unique de 10 000 euros demandée par le MEDEF est donc partiellement acceptée par le gouvernement. Les apprentis seront donc une main-d'œuvre gratuite prise en charge par l'État durant environ un an. ●

Dorian Mellot



## « Continuité pédagogique », le grand mensonge

Dès le lendemain de l'annonce d'Emmanuel Macron de la fermeture des établissements scolaires, le ministre de l'Éducation nationale Jean-Michel Blanquer prétendait rassurer élèves, parents et enseignants en promettant le maintien d'une « continuité pédagogique ». Derrière cette expression floue, le but était de dire que les enseignements continueraient, mais à distance. Cette promesse intenable s'est pourtant faite en faisant totale abstraction

des réalités sociales, économiques et culturelles des élèves. En effet, comment prétendre mettre les élèves à égalité face au travail à la maison, alors que l'accès matériel au numérique demeure profondément inégal dans le pays ? Les enfants des classes populaires sont évidemment les moins bien lotis, ce qui rendait de fait la « continuité pédagogique » d'autant plus ardue pour eux, et venait creuser les inégalités scolaires déjà existantes entre les classes sociales. Au-delà de

l'accès aux ressources matérielles, Jean-Michel Blanquer a fait mine d'oublier l'inégalité d'accès aux ressources scolaires dans les familles. En effet, chaque élève n'est pas non plus à égalité dans l'aide que l'on peut lui apporter à la maison. Une fois encore, les moins bien lotis sont les élèves des classes populaires, dont les parents ont connu des cursus scolaires réduits, ne leur permettant pas toujours d'apporter d'aide scolaire à leurs enfants. C'est alors à nouveau

la double peine pour ces enfants, déjà souvent plus en difficulté à l'école. Résultat : environ 10 % des élèves considérés comme « en décrochage » à travers le pays. Un chiffre qui explose dans les départements les plus populaires comme la Seine-Saint-Denis où celui-ci a atteint environ les 33 %. Ainsi, bien loin d'une « continuité », cette période a été synonyme d'inégalités, de stress et de souffrances pour nombre de jeunes du pays. ●

Léo Garcia



# crise pour les jeunes



## L'université à distance ?

**C**onfinement oblige, les universités ont elles aussi dû fermer leurs portes à partir du 16 mars. De là, étudiants et professeurs ont eu à s'organiser pour maintenir un lien, malgré l'absence totale de directives nationales en raison de l'autonomie des universités.

Certains enseignements ont pu être assurés à distance, via l'envoi de documents ou l'organisation de classes virtuelles. Cependant ces dispositifs étaient bien souvent dépendants des ressources de chaque étudiant. À ce titre, les étudiants confinés en cité étudiante, avec des connexions internet souvent de piètre qualité ont compté parmi les plus impactés par ce système. De manière générale,

ce sont les étudiants les plus modestes qui ont particulièrement souffert de ces dispositifs.

D'autres difficultés sont rapidement apparues, comme l'accès aux ressources universitaires pour la rédaction de travaux de recherche, lié à la fermeture des bibliothèques universitaires. Autre question délicate : comment organiser des examens à distance ? Ici encore, l'autonomie des universités a entraîné une inégalité de traitement des étudiants sur l'ensemble du territoire, ceux-ci étant soumis aux choix de chaque fac, voire UFR : contrôle continu, envoi de dossiers, examens à distance... Des choix qui ont bien souvent été tardifs, plaçant les étudiants dans des situations de flou et

de stress importantes.

Des constats flagrants, partagés sur l'ensemble du territoire, mais que la Ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche Frédérique Vidal semble n'avoir pas vu. En effet, celle-ci déclarait le 7 mai qu'il fallait d'ores et déjà se préparer à "des cours à distance à la rentrée" afin d'éviter les amphithéâtres surpeuplés. Une proposition inacceptable, quand on sait que rien ne peut remplacer le lien pédagogique créé par un cours en présentiel. De plus, le motif est fallacieux : afin d'éviter des amphithéâtres bondés, l'urgence est à un recrutement massif de professeurs et l'investissement dans de nouveaux locaux. ●

Léo Garcia

## Les étudiants soignants en première ligne

**N**os hôpitaux fonctionnent en partie grâce aux internes, qui constituent 40 % du personnel médical des CHU. Ces médecins en fin de formation, à la fois travailleur.se.s et étudiant.e.s, travaillent en moyenne 58 heures/semaine (jusqu'à 82 heures pour certaines spécialités !) pour un salaire net s'éle-

vant en moyenne à 1552 euros. Leur présence a été déterminante dans l'organisation des soins durant l'épidémie du covid-19 que nous venons de traverser. Cependant, ayant été en première ligne face au virus avec les autres professionnels de la santé et agents hospitaliers, ils en payent le prix.

Ainsi, un grand nombre d'entre eux ont été infectés. Pour pallier l'absence de chiffres officiels, l'ISNI (Inter-syndicale nationale des internes) a mené sa propre enquête : 40,3 % des internes ayant répondu avaient été contaminé.e.s. Plus d'un.e sur deux (56,5 %) ont continué à travailler après l'apparition des premiers symptômes, et ce par manque de personnel. Ils n'ont pas eu accès à du matériel de protection adapté, principalement les masques FFP2, et ils ont eu des difficultés à accéder à des tests de dépistage.

L'impact psychologique de l'épidémie a été fort également : toujours selon l'ISNI, 47,1 % des internes présentent des symptômes d'anxiété, 18,4 % des symptômes dépressifs, 29,8 % déclarent présenter des signes de stress post-traumatique. Ces résultats sont en augmentation par rapport à une étude semblable réalisée en 2017. Cela s'explique par plusieurs facteurs propres à l'épidémie et aux graves défaillances dans sa gestion : le caractère nouveau et inconnu, imprévisible du virus, la gravité de l'état des

patients et les gestes médicaux à réaliser, l'intensité et la surcharge de travail, le manque d'encadrement et le manque de matériel de protection individuel (masques, surblouses, gants...).

Ces résultats sont inquiétants, et font écho à la souffrance éprouvée par d'autres étudiant.e.s en santé, notamment celles et ceux des Instituts de Formation en Soins Infirmiers ou les étudiants en médecine en externat. Elles et ils sont payés 28 euros la semaine pour des infirmiers en première année de stage, ou 129 euros brut par semaine en quatrième année de médecine en externat. Pourtant, le cumul des cours et des semaines de travail en réquisition dans des conditions extrêmes n'a pour le moment pas amené le gouvernement à augmenter leurs rémunérations, comme ils et elles le revendiquent légitimement !

Il est urgent de reconsidérer les moyens alloués à l'hôpital afin d'offrir à toutes et tous des conditions de formation et de travail humaines. ●

Camille LN



## MOBILISATION

# Les revendications du MJCF pour

Alors que la crise sanitaire se transforme en crise économique et sociale, le MJCF formule 15 revendications d'urgence pour les jeunes. Les récentes annonces du gouvernement portent à penser que les jeunes seront les premières victimes de cette crise, avec une accentuation de la précarité sur le marché du travail. Du côté de l'éducation, la crise a encore accentué les inégalités. Les jeunes communistes se mobilisent pour dire avec tous les jeunes : « Nous ne paierons pas la crise ! »

## 1. LE RSA POUR LES JEUNES DE MOINS DE 25 ANS



## 2. LA REQUALIFICATION EN CDI DES CONTRATS PRÉCAIRES ET LA TITULARISATION DANS LA FONCTION PUBLIQUE



## 3. L'INTERDICTION DES LICENCIEMENTS POUR CAUSE D'ACTIVITÉ RALENTIE DURANT LE CONFINEMENT

« Les plans de licenciements de ces grandes entreprises ne sont que la partie émergée de l'iceberg. Derrière

eux, ce sont des dizaines de milliers d'emplois qui sont menacés. Les jeunes sont déjà nombreux à avoir perdu leur emploi depuis le début du confinement, et cela risque de s'empirer. Avec la crise, les jeunes risquent de payer durement des années de casse du code du travail. »

(Léon Deffontaines, secrétaire général du MJCF)

« L'argent public donné aux entreprises doit être conditionné à la relocalisation et à l'emploi. Il ne doit pas servir à licencier ! » (Fabien Roussel, secrétaire national du PCF)

## 4. LA PROLONGATION DES BOURSES ÉTUDIANTES SUR L'ÉTÉ

« On galère déjà à trouver du taff, on veut pas choisir en plus entre manger ou payer le loyer, alors qu'on est obligé de gérer un budget avec un loyer à payer sans la bourse. Tout le monde ne rentre pas chez ses parents l'été. Et on a pas d'aides alimentaires l'été. Pour le moment, la bourse c'est à peine la survie et ça n'encourage pas à la poursuite d'études. Le minimum c'est de prolonger les bourses cet été ». (Marie, Paris)

## 5. L'ANNULATION DES LOYERS DES RÉSIDENCES CROUS



## 6. LA REVALORISATION IMMÉDIATE DES APL

## 7. L'EXONÉRATION DES FRAIS D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

« Tous les ans, c'est une galère financière de plus qui s'ajoute à tous nos besoins vitaux d'étudiants. L'année dernière, si la solidarité ne s'était pas organisée pour une de mes amies, elle n'aurait pas pu passer ses partiels, faute d'argent pour payer l'inscription. L'accès à l'université devrait être gratuit ! » (Chimène, Vienne)

# répondre aux besoins des jeunes



**8. LE SMIC POUR LES SOIGNANTES ET SOIGNANTS EN ÉTUDE**

**9. LE RECRUTEMENT MASSIF DE PROFESSEURS DANS L'ÉDUCATION NATIONALE**

**10. LE RECRUTEMENT MASSIF DE PROFESSEURS DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR**

**11. L'OUVERTURE DU RATTRAPAGE DU BAC SANS CONDITION DE NOTES**

**12. LA GRATUITÉ DES MASQUES**

**13. UN CHÈQUE CULTURE ET SPORT DE 300 EUROS**

**14. L'OUVERTURE DES FRONTIÈRES POUR LES PERSONNES EN MIGRATION**

**15. LA RÉGULARISATION DES PERSONNES SANS PAPIER**



« La santé est un droit et un besoin pour chacun ! Les masques donnés au boulot, on aurait dit du papier craft. On doit donner nos propres masques au public qu'on accueille car il n'y a pas assez de stock. Si les masques étaient gratuits, on protégerait tout le monde, sans que ça pose un problème de rentabilité dans mon entreprise. » (Lucas, Yvelines)

## ZOOM SUR

### Les jeunes communistes mobilisés pendant l'été !

A l'initiative d'une tribune dans *L'Humanité* et sur [rsamoins25ans.fr](http://rsamoins25ans.fr) revendiquant l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans, avec 12 autres organisations de jeunesse, les jeunes communistes se mobilisent partout en France pour faire connaître et faire gagner ces 15 revendications pour les jeunes. Pendant l'été, des collages d'affiches et des déploiements de banderole sont organisés. Les jeunes veulent se faire entendre dans les médias. La sortie de crise ne se fera pas sans nous !

# Pourquoi des vaccins ?

En juin, la covid-19 avait fait près de 30 000 morts en France et 430 000 morts dans le monde. Les pays ont pris des mesures pour limiter la circulation du virus, mais l'espoir d'une éradication du virus réside principalement dans la recherche d'un vaccin. Au début de l'été, il existait encore des dizaines de candidats-vaccins. Retour sur cet outil.



## « Big pharma » ?

Une partie de la population doute du bénéfice du vaccin. Des rumeurs portent sur l'aluminium présent dans les vaccins, sur l'autisme imputé au vaccin ROR ou encore sur un complot de réduction de la population mondiale par la vaccination. Cette désinformation prospère à la fois grâce à la baisse de l'expérience des maladies transmissibles, à la vision du vaccin comme une protection individuelle plutôt que comme une protection collective, au travail des lobbies réactionnaires antiscientifiques, et à l'orientation des laboratoires de production vers le profit. Des maladies comme la rougeole sont réapparues ces dernières années (la France est l'un des dix pays responsables de l'augmentation des cas). La méningite persiste.

Seules des campagnes de vaccination permettent de faire reculer ces cas de recontamination. Plus de 1 000 femmes meurent chaque année en France du cancer de l'utérus alors qu'il existe un vaccin depuis 15 ans (environ 140 euros la dose, laissés à charge des familles). Le 14 mai 2020, Sanofi a déclaré que le vaccin contre la covid-19 irait d'abord au plus offrant. Ne voyant la santé que comme une source de profits, Sanofi a supprimé plus de 3 000 postes de chercheurs en dix ans, malgré des milliards d'euros versés aux actionnaires chaque année. Finalement, la France a précommandé le vaccin au concurrent AstraZeneca qui s'est engagé à fournir le vaccin à prix coûtant. Cependant, 4 pays européens sont prioritaires parmi les 27 États membres, et rien n'est dit sur la mise à dispo-

sition du brevet pour d'autres producteurs dans le monde. Pour lutter contre les maladies et contre l'obscurantisme, encore faut-il revoir le mode de production actuel : libérer les vaccins des brevets pour les mettre au domaine public, financer la recherche publique, réformer la fixation du prix des médicaments, revoir le retour sur investissements des laboratoires privés, développer une filière de production publique pour répondre aux besoins des peuples. ●

## DÉFINITION Les additifs

Les vaccins inactivés (un des 2 types de vaccins) ne sont pas assez efficaces pour déclencher une réponse immunitaire. Pour cela, on leur ajoute des adjuvants, c'est-à-dire des substances qui améliorent leur pouvoir protecteur. L'aluminium est à ce jour l'adjuvant le plus efficace et le mieux toléré, et ainsi le plus utilisé dans le monde. Des conservateurs antimicrobiens et des stabilisants sont aussi ajoutés pour éviter une contamination du vaccin et pour maintenir sa qualité pendant sa durée de conservation. ●

## EN CHIFFRES

1796

Premier vaccin contre la variole, celle-ci sera éradiquée en 1980.

1880

Dans les années 1880, vaccins contre le choléra des poules, le charbon des ovins et des bovins ou contre la rage.

1920

Dans les années 1920, découverte du rôle des adjuvants qui augmentent l'efficacité de la vaccination.

1960

Dans les années 1960, des vaccins polyvalents sont développés : diphtérie-tétanos-poliomyélite (DTP) et rougeole-oreillons-rubéole (ROR).

1981

Fabrication du vaccin contre l'hépatite B par génie génétique.

2006

Vaccin contre les infections à papillomavirus humains, virus responsable de la survenue de cancers du col de l'utérus.

2015

Premier vaccin contre la malaria (ou paludisme).

2019

Premier vaccin approuvé contre le virus ébola.

2 à 3 millions

Nombre de vies sauvées chaque année grâce à la vaccination selon l'organisation mondiale de la santé (OMS).

11

C'est le nombre de vaccins obligatoires pour les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## ZOOM SUR

### Le principe de fonctionnement

Un vaccin est une préparation qui prévient l'apparition, la propagation ou l'aggravation d'une maladie, à partir d'antigènes qui déclenchent une réponse immunitaire de l'organisme. Il permet de développer une protection du corps face aux bactéries ou aux virus à l'origine d'une maladie. Il existe deux types de vaccins : les vaccins vivants atténués et les vaccins inactivés.

## LE MULTILATÉRALISME

# La coopération face aux crises mondiales

La vitesse de propagation de la covid-19 et l'envergure mondiale de la pandémie toujours en cours ont révélé l'importance de construire des relations multilatérales entre les états, notamment autour de l'enjeu de la santé publique. Face à cela, les États-Unis guidés par Trump s'en sont pris à l'action de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Cette attaque s'est traduite par la fin de la contribution à son budget. Ce désengagement des États-Unis n'est pas le premier du mandat de Trump. Le retrait des accords de Paris sur le climat et le retrait de l'UNESCO confortent une attitude unilatérale des États-Unis.

## Historique

En 1945 est créée l'organisation la plus emblématique de coopération multilatérale dans le monde : l'ONU. Sa création après la seconde guerre mondiale propose un projet politique : le « maintien de la paix et de la sécurité internationale ». L'ONU intervient dans de nombreux domaines : opérations de maintien de la paix, politiques de soutien culturels avec l'UNESCO, établissement de normes internationales en droit du travail, aide alimentaire et agences spécialisées dans l'agriculture. Cependant, l'institution montre les

limites du multilatéralisme dans sa construction, avec la présence de membres permanents du conseil de sécurité qui disposent de bien plus de pouvoirs que l'Assemblée Générale des Nations Unies.

Dans le domaine spécifique de la santé, l'OMS est créée en 1948 au lendemain de la seconde guerre mondiale, dans le but d'amener tous les êtres humains à un niveau de santé optimal comme indiqué dans sa constitution. Cette organisation est fondée selon une conception égalitaire et démocratique des relations internationales. ●



## ZOOM SUR

### Définition du multilatéralisme

Terme utilisé dans le domaine des relations internationales, le multilatéralisme est un principe politique qui va impliquer la présence d'au moins trois États dans la poursuite d'objectifs divers. Une diplomatie multilatérale va donc chercher à poser des règles communes par la voie de la négociation et de la coopération. Plus qu'une méthode, c'est un projet politique d'inclusion, privilégiant l'égalité dans les rapports entre les états, liés par des obligations égales et mutuelles.

Dans la pratique, cette définition du multilatéralisme se heurte aux rapports de puissance entre les États. Quelles que soient les règles que peut poser une institution, celle-ci reste soumise aux dynamiques internationales entre des États plus ou moins forts. Ainsi, l'établissement des règles et de la politique d'une organisation mondiale peut être guidé d'abord en fonction des intérêts des grandes puissances.

## Pour ou contre ?

Dans l'histoire récente, les principes du multilatéralisme ont eu de grandes difficultés à s'imposer en fonction des enjeux concernés. Cela s'illustre notamment dans les récentes prises de position de l'administration Trump et son désengagement d'accords et d'organisations internationales. En fonction des enjeux concernés, les raisons sont de différentes natures : le gel de la contribution à l'OMS (équivalent à 20 % de son budget) a lieu dans un contexte où Donald Trump doit trouver un bouc émissaire pour se défaire du fiasco de la gestion de la crise sanitaire aux États-Unis, en dénonçant une supposée mainmise de la Chine sur cette organisation. Lorsqu'il choisit de se retirer des accords de Paris pour le climat, le Président américain a pour unique boussole les intérêts économiques des États-Unis. La recherche de relations bilaté-

rales de la part de puissances qui vont contourner des organisations internationales est aussi une forme de rejet du multilatéralisme. Court-circuiter les organisations et traités internationaux permet à des grandes puissances de se donner plus de poids auprès d'États plus faibles : c'est notamment le cas du G7 qui réunit plusieurs puissances mais n'a pas vocation à l'inclusion d'États plus faibles donc la prise en compte de leurs voix dans l'ordre mondial.

Du fait d'une forte interdépendance entre États, plus aucun pays ne peut prétendre répondre aux crises économiques, écologiques ou sanitaires par lui-même. Dans un souci démocratique et égalitaire, le multilatéralisme est donc un projet politique à défendre : un système international réellement solidaire, prenant en compte les voix et les exigences de tous les peuples du monde. ●

## ANNEXION DES TERRES PALESTINIENNES

# La nécessité d'une réponse internationale forte

A partir du 1<sup>er</sup> juillet, le Parlement Israélien devra se pencher sur une stratégie de mise en application du « Plan » Trump, via notamment l'annexion de la Vallée du Jourdain, à savoir 30% de la Cisjordanie occupée, et d'une partie des colonies israéliennes.

## L'annexion des terres palestiniennes est déjà en vigueur

Le plan d'annexion des terres palestiniennes qui doit être étudié par le Parlement Israélien début juillet est une vieille promesse de campagne de Benjamin Netanyahu, l'actuel Premier ministre. Ce plan d'annexion se situe dans la continuité du Plan Trump paru l'année dernière et qui ouvre le droit à l'État Israélien d'annexer ses colonies en Cisjordanie. Au-delà de ça, le projet israélien se situe dans le prolongement d'une annexion de facto des territoires palestiniens. La logique coloniale est déjà mise en œuvre sur le terrain, les autorités israéliennes ont en effet déjà avancé les conditions nécessaires pour la mise en place effective de leur projet : construction de routes et d'infrastructures pour renforcer le maillage des colonies israéliennes ; expulsion des Palestiniens et des Palestiniennes de leurs terres ; incorporation du droit israélien au droit du territoire occupé...

## L'annexion des terres palestiniennes : une violation du droit international

L'annexion formelle des terres palestiniennes pour laquelle l'administration américaine a donné son feu vert en avril dernier met directement en danger le peuple palestinien, son droit à la souveraineté et à l'indépendance.



Elle vient accélérer la colonisation déjà en cours et accentue la violation du droit international. En effet, l'annexion est illégale, la France et l'Union Européenne ont l'obligation de ne pas reconnaître une telle annexion, d'y mettre un terme et de faire respecter le droit international.

## Plus que des avertissements, des sanctions

L'acquisition de territoires par la force est illégale et ne doit pas être sans conséquence, ne pas s'y opposer contribuerait à la poursuite de l'occupation et l'annexion. La communauté internationale doit mettre en place des sanctions, ces mesures doivent être d'ordre diplomatique (rupture des relations diplomatiques de l'Union Européenne avec Israël, suspension

des accords d'association entre l'UE et Israël, fin de la coopération scientifique, exclusion du champ d'application de tout traité bilatéral avec Israël sur ces territoires occupés et annexés, embargo sur les ventes d'armes...) et économiques (interdiction formelle des entreprises françaises et européennes d'entamer ou de poursuivre des relations commerciales avec les colonies israéliennes, interdiction de l'import ou de l'export de marchandise, mise en place d'un mécanisme de contrôle efficace sur les produits issus des colonies israéliennes...).

L'annonce et la mise en place de ces sanctions doivent contribuer à l'application du droit international et à son respect par les autorités israéliennes. Plus encore, cela doit per-

mettre de mettre fin à l'impunité d'Israël dans ces exactions envers le peuple palestinien. En ce sens, la France, l'Union Européenne et les Nations Unies ont pour obligation de taper du poing sur la table, sans quoi l'annexion des terres palestiniennes sans impunité pour la puissance occupante participerait à une érosion du droit international. ●

## EN CHIFFRES

# 30%

Le plan d'annexion des autorités israéliennes éteindrait la souveraineté sur la plus grande partie de la vallée du Jourdain et sur l'ensemble des plus de 235 colonies israéliennes illégales en Cisjordanie. Cela représente environ 30 % de la Cisjordanie

# 1980

Israël a déjà annexé des territoires occupés – Jérusalem Est en 1980 et les Hauteurs du Golan syriennes en 1981. Le Conseil de sécurité des Nations Unies a condamné ces annexions comme étant illégales, mais n'a pris aucune mesure d'impact pour s'opposer réellement aux actions d'Israël.

## ZOOM SUR

### L'annexion

L'annexion intervient lorsqu'un État incorpore un territoire ou toute une partie d'un territoire occupé à son propre territoire. Jérusalem-Est, le Plateau du Golan, le Sahara Occidental font parti des territoires annexés dans le monde. L'annexion est illégale au regard du droit international.

## La souveraineté israélienne sur les territoires occupés

Les Palestiniens et les Palestiniennes vivant sur les territoires occupés sont soumis à des ordonnances militaires. Depuis 1967, Israël a établi sur ces

territoires un traitement discriminatoire entre les Palestiniens et les colons israéliens. L'annexion renforcerait cet apartheid. ●

## DROIT AUX VACANCES

Après deux mois de confinement, la perspective de prendre des vacances est plus que jamais dans tous les esprits. Mais les mesures sanitaires et les difficultés financières pourraient contrecarrer les plans de nombreux Français. Entretien avec Céline Simon, secrétaire générale du Comité Central du Groupe Public Ferroviaire (CCGPF).



« Alors qu'en France 1 enfant sur 3 n'a pas droit aux vacances, le CCGPF a fait du secteur enfance-jeunesse une priorité ».

# Les vacances face à l'épidémie

**CC** Le secteur du tourisme dans sa globalité est inquiet par la crise financière qui suit la crise sanitaire. De même des milliers d'emplois s'en trouvent menacés. La responsabilité de trouver des solutions va de nouveau reposer sur les structures de tourisme social déjà très sollicitées. Quelles mesures le gouvernement doit-il mettre en place ?

**Céline Simon :** Il est indispensable de construire un plan d'aide au tourisme social. Les grands groupes du privé ne sont pas dans une situation financière difficile contrairement à ce qu'ils veulent bien nous faire croire, ils font des bénéfices, touchent des dividendes et ont de quoi réinjecter dans leurs structures.

Le tourisme social en revanche ne fait pas de profit, tout est réinvesti. Ce que nous portons, c'est le droit aux

vacances pour toutes et tous en mêlant l'intergénérationnel et la mixité des classes sociales. Le tourisme social n'a pas pour but de faire de l'argent, mais bien de permettre au plus grand nombre de partir en vacances.

**CC** On lit de plus en plus que le droit aux vacances serait en premier lieu cette année une question de santé publique. Peut-on vraiment en parler en ces termes ?

**Céline Simon :** En effet après cette crise que nous avons traversée et dont nous ne sommes pas encore sortis le droit aux vacances est vraiment une question de santé publique ! Après des semaines confinées, nous avons toutes et tous besoin de prendre l'air. Le confinement ce n'était pas des vacances, de nombreux salariés ont continué à travailler, que ce soit en physique en première ligne ou alors

en télé travail. Alors effectivement, l'accès aux vacances, sans forcément partir loin de chez soi, mais le droit de changer d'air doit être une priorité pour cet été et d'autant plus pour les personnes les plus précarisées qui ont subi de plein fouet l'enfermement, parfois à nombreux dans des tout petits logements.

**CC** Les enfants vont également être impactés et très directement par la crise économique et sanitaire cet été (réduction des places dans les structures, diminution des durées de congés etc....) quelles propositions portent les élus du CCGPF pour l'été ?

**Céline Simon :** Alors qu'un enfant sur trois n'a pas droit aux vacances en France, le CCGPF a fait du secteur enfance-jeunesse une priorité. Chaque année, il permet à 15000 jeunes de

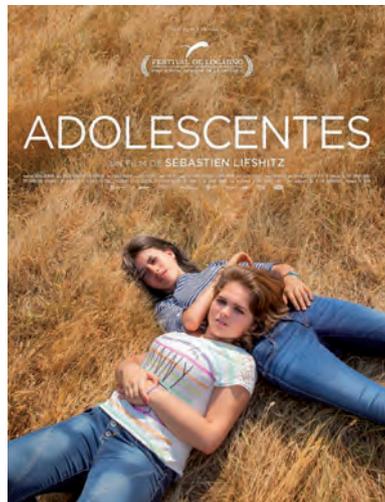
4 à 17 ans de partir. Évidemment les conditions actuelles liées à l'application du protocole sanitaire défini par le gouvernement nous obligent à revoir à la baisse ces chiffres, mais nous avons tout mis en œuvre pour que nos colonies puissent se tenir et ce, bien sûr, en respectant scrupuleusement toutes les mesures sanitaires. Se reposer, se détendre, se faire des amis, aller de découverte en découverte, élargir ses horizons... Les vacances sont un temps privilégié d'enrichissement et d'épanouissement dans l'éducation des enfants et des jeunes. À condition qu'ils puissent partir. Pour offrir cette chance à tous, le CCGPF a fait des vacances une priorité. Avec 10 millions d'euros, le budget de l'enfance/jeunesse représente le premier poste budgétaire du CCGPF. ●

**Entretien complet à retrouver et à lire sur lavantgarde.fr**

CINÉMA

# Films et séries : les sorties de l'été

Après un printemps difficile, le cinéma et la série peuvent être un bon moyen de non seulement se changer les idées, mais aussi de les enrichir. L'art audiovisuel amène de nouvelles réflexions, de nouvelles pistes d'analyse sur la société capitaliste contemporaine et la situation sociale actuelle. Parmi les films et séries qui sortiront cet été, voici quelques œuvres à ne pas rater.



## Adolescentes

DE **SÉBASTIEN LIFSHITZ**  
(SORTIE LE 26 AOÛT)

Documentaire indépendant avec un concept tout particulier, *Adolescentes* suit le parcours d'Anais et d'Emma, de leurs 13 ans jusqu'à leurs 18 ans. À travers leurs parcours, qui comprend autant de phases de doutes quant à l'avenir que des moments d'espoirs, de réussite et de bonheur, le documentaire a pour ambition de dresser un portrait de la jeunesse au sein de l'époque troublée que nous traversons. Au-delà du parcours personnel et émotionnel de ces jeunes adolescentes, la bande-annonce montre aussi les réactions des lycéennes aux attentats de 2015, leur implication dans des mouvements collectifs. À nous de juger si le portrait correspond bien au ressenti que nous avons de ces dernières années, et si le regard porté correspond à notre expérience. ●



## Brave New World

DE **DAVID WIENER**  
(SORTIE LE 15 JUILLET)

Adaptation du monument de la littérature dystopique qu'est *Le Meilleur des Mondes*, d'Aldous Huxley, cette œuvre est enthousiasmante de par son unique matériau de base : le roman narre en effet la vie au sein d'une société infernale et dictatoriale où tout le monde est heureux grâce à des produits chimiques faisant office de drogue quotidienne et à la propagande. La société est divisée en « classes » (les Alpha, les Bétas, les Gamma et ainsi de suite), et une critique du fordisme et de la consommation de masse apparaît à travers l'histoire. Les noms des personnages (Lenina, Bernard Marx, Notre Freud etc.) sont aussi très révélateurs de la politisation du matériau d'origine, et si la série semble quand même s'en démarquer et prendre des libertés, elle annonce qu'elle se concentrera sur la prohibition « de la monogamie, de l'intimité, de l'argent, de la famille, et de l'histoire elle-même » qui prendra lieu au sein de cette société dystopique. À surveiller donc. ●

## Tout Simplement Noir

DE **JEAN-PASCAL ZADI & JOHN WAX**  
(SORTIE LE 8 JUILLET)

Cette comédie de l'été se targue d'un casting assez monstrueux (allant de Fary à Soprano en passant par Jonathan Cohen, Éric Judor, Ramzy et Melha Bedia) et nourrit clairement la volonté de s'inscrire dans les débats politiques et antiracistes qui traversent profondément notre société actuelle. L'histoire est celle de JP, un acteur raté de 40 ans, qui décide d'organiser la première grande marche de contestation noire en France. L'écho avec les Marches pour Adama Traoré et Georges Floyd est clair. Et même si le film se place dans la continuité des comédies françaises traitant de sujets sociétaux avec humour et burlesque, MAIS en ayant un vrai message de fond, nous sommes en droit d'attendre une autre vision politique de la société que les autres films du genre – au hasard, ceux avec Christian Clavier. Reste à voir si l'œuvre sera de qualité ou non. ●



## Tenet DE CHRISTOPHER NOLAN (SORTIE LE 22 JUILLET)

Inutile de présenter Christopher Nolan, le réalisateur d'*Inception*, d'*Interstellar*, de *Dunkerque*, qui a décidé de pousser jusqu'au bout ses méthodes labyrinthiques et complexes de narration en traitant le voyage temporel. L'histoire est celle d'un agent secret envoyé dans le passé (alias notre présent) pour tenter d'empêcher la Troisième Guerre mondiale. Si ce synopsis plutôt convenu semble peu inspiré, nous pouvons attendre de Nolan qu'il apporte un traitement original et actuel à son scénario, alors que nous sommes chaque jour, témoins de la montée de nouvelles tensions internationales et sociales. ●



# **Etre solidaire, c'est penser sa vie avec celle des autres.**

**Merci** aux salariés du public,  
du privé et aux habitants  
qui agissent face au Covid-19.

**L'audace  
d'une ville populaire**

VILLE DE  
**Gennevilliers**